

~~Monsieur le Président~~

Monsieur le Président
Monsieur le Consul Général
Mesdames
Messieurs
Mes chers Confrères

5 novembre 1968

Discours de réception
du Marquis d'Angerville
par le Secrétaire Général

Jacques d'Angerville, que j'ai l'agréable
mission d'accueillir, et, si j'ose m'exprimer ainsi, doublement de
la branche.

Ne porte-t-il pas, en effet, avec beaucoup de
justification, un grand nom cité dans les vieilles chroniques pour
ce qu'un de ses lointains ancêtres se trouvait aux côtés de
Guillaume-le-Conquérant quand ce hardi Normand aborda
la terre des Angles?

D'autre part, n'est-il pas le fils du regretté
Marquis, Membre fondateur de notre Compagnie, dont je salue
respectueusement la mémoire, l'un de ces valeureux et exemplaires
vignerons qui, pendant de longues et dures années, luttèrent, avec
quel courage et quelle abnégation, pour la défense de l'origine,
pour la politique de qualité, et finirent par imposer le
régime salvateur de l'appellation contrôlée?

Notre nouveau Confrère ne se contente pas des
titres qu'il tient d'une si rare filiation. Il s'en est forgé d'autres.

Avant de les exposer, permettez-moi,
Mesdames et Messieurs, de rappeler que Jacques d'Angerville,
né en 1927, passa sa jeunesse au cœur de la prestigieuse Côte
de Beoune, dans le château familial de Volnay, au pied duquel,
tels les flots ^{venant} ~~qui viennent~~ ^{battre} ~~sur~~ la grève, aboutissent, en
bas de pente, les derniers rangs de ceps du fameux Clos des Ducs.

C'est à Volnay qu'il reçut sa première boîte de soldats de plomb, offerte par un condisciple et ami de son Père à l'École nationale des beaux-arts : M. Aston Knight, peintre américain de réputation mondiale dont un des fils n'est autre que notre éminent Membre d'honneur, S.E. Ridgway Knight.

Qui aurait pu supposer, à cette époque déjà lointaine, que les fils des deux amis se ~~rencontreraient~~ ^{rencontreraient}, quarante ans plus tard, au sein de notre Compagnie - j'allais dire sous notre Coupole -

et mieux, même, qu'ils y siègeraient avec un fonctionnaire - sympathique comme ils le sont tous, ne vous en déplaise Messames et Messieurs - fonctionnaire ayant eu, vers 1930, l'avantage de connaître M. Aston Knight et d'apercevoir l'alors jeune Ridgway Knight dans une charmante et paisible localité du département de l'Eure ?

Une réunion si surprenante permet de constater, une fois de plus, que le monde est vraiment petit et que le hasard fait souvent bien les choses !

Quoi qu'il en soit, dans les années ^{trente} ~~vingt~~, le Marquis d'Angerville, vigneron modèle et méticuleux, intérieurement sur les principes et d'un comportement quasi calviniste, menait son impitoyable combat pour faire respecter l'authenticité des vins de Bourgogne et, par delà, de tous les grands vins. C'est donc dans une ambiance plutôt sévère que se déroula l'enfance du récipiendaire qui eut l'occasion de voir, quand ils venaient visiter à son Père, les personnalités ^{participant} ~~participants~~ à la lutte et dont les noms nous sont familiers, car il s'agissait de Joseph Copus, du Baron Le Roy, de Raymond Baudouin, de Paul Murat, de Frank Schoonmaker, sans parler du courageux Henri Gouges et de combien d'autres.

Jacques d'Angerville ^{n'oublie jamais tout cela} ~~ne s'oublie jamais tout cela~~ lorsqu'il ~~quitta~~ quitta Volnay pour faire ses études secondaires et, ensuite, accomplir son service militaire qui le conduisit des bords du Rhin jusqu'en Anjou et qu'il mit à profit pour ~~visiter~~ parcourir les vignobles environnants.

En 1950, il commençait des études supérieures, mais l'état de santé de son Père - qui avait disparu deux ans plus tard - provoquait son retour au domaine familial, dont il prenait alors la direction.

Unisi incorporé au monde de la viticulture, notre nouveau Confère, tout en s'inspirant pieusement de l'exemple du feu Marquis, s'attache à concilier respect des traditions et ouverture sur le progrès, dans le souci suprême de la qualité. Ses efforts furent couronnés de succès et sa réussite s'atteste dans la réputation, non seulement maintenue, mais grandissante, des vins issus de ces climats illustres qui s'appellent Clos des Ducs, Champans, ^{Caillots} et Frémiet.

Comment pourrait-il en être autrement, puisque notre Ami, fidèle aux enseignements paternels et esclave de l'exemplarité attachée à son nom conduit son exploitation avec noblesse et désintéressement, n'hésitant pas, par exemple et sans y être toujours obligé par les règlements, à déclasser des cévées de fort bonne tenue si, dans sa sévérité, elles lui paraissent justiciables d'un tel traitement.

De plus, lui qu'il soit chef de famille et père de trois enfants, il n'a pas balancé à alourdir ses responsabilités domestiques et professionnelles des charges résultant de sa participation à l'action corporative, dans laquelle il fut le lieutenant de notre cher et regretté Henri Jouges qui le mobilisa dès 1953 et le fit désigner au poste de trésorier de l'Union générale pour la défense des grands vins de Bourgogne.

Tels sont, brièvement notés, les titres de notre nouveau Confère qui, modeste comme la violette dont ses soyeux et subtils vins de Volnay exhalent si finement l'arôme, les estime toutefois insuffisants. Je prends la liberté de le contredire pensant, pour ma part, que beaucoup s'en contenteraient et qu'il suffit, en tout cas, d'avoir gagné une seule bataille d'Austerlitz pour faire

Figure de grand général.

Cette bottaille, le Marquis Jacques d'Angerville
la livre et la remporte ~~en~~ se développant sans cesse
la qualité et le prestige de ses vins. Il la livre et la
remporte, encore, en se consacrant à ses fonctions
syndicales et en y manifestant une ardeur, une
gentillesse et un désir de rendre service unanimement reconnus.

Que faudrait-il de plus ?

Aussi, suis-je, à la fois, très honoré et très
heureux de le recevoir dans notre Compagnie, ce que
je fais en lui souhaitant la plus amicale et
la plus cordiale des bienvenues.